

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 AVRIL 2024

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20240409-DCM2024-12-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

Nombre de conseillers en exercice : 8
Nombre de conseillers présents : 6
Nombre de votants : 7
Date de convocation : 27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 Avril à 19H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Bruno Cagny, Laurent Leygue, Sophie Verney, Laurence Barnola, Abdelhaq Achemirou, Paul Miffre.

Absents Excusés : Alizée Desmet, Fabrice Calmont,

Procuration : Fabrice Calmont à Bruno Cagny

M Bruno Cagny est élu secrétaire de séance.

DCM2024-12: Budget Primitif 2024

Après avoir entendu le rapport du Maire, Laurent LEYGUE,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

D'APPROUVER le Budget Primitif 2024, lequel peut se résumer de la manière suivante :

BP 2024	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	908.197,00 €	874.281,72 €
RECETTES	908.197,00 €	874.281,72 €
RESULTAT 2023	+ 186.584,50€	+ 138.719,21€
REPORTS ANTERIEURS	+ 49.195,14 €	+ 243.471,44€

Le Maire,

Laurent LEYGUE

